



## CONSEIL PORTUAIRE DE LANTON

**Réunion du vendredi 16 novembre 2018**

La réunion du Conseil Portuaire des ports de Cassy, Vieux Taussat et Fontainevieille de Lanton s'est tenue le mardi 16 novembre 2018 à 14h30 à l'hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>PRESENTS</b>	Jean TOUZEAU Gérard GLAENTZLIN Laurent RAMBLA Alain GOURVENNEC Yannick SAVARIAUD Bernard BELIN Ludovic ORTIZ	Marie LARRUE Guy LOUVEAU Maxime JOUANIN Bernard FRAICHE
<b>EXCUSES</b>	Sébastien GARNUNG Pascal DE LABARRIERE Alain MAZOUA	Alain DEVOS Bruno SAVY Eric COURBIN Christophe VIOCHE Camille BEGUIN Manuel FINESTRA
<b>AUTRES PARTICIPANTS</b>		
<p>Cyril CLEMENT, Directeur du SMPBA            Florence LE POITVIN, secrétariat SMPBA (remplacement)            Laurent PIANET, DDPP (représentant Philippe SALVAGNAC, Chef du Service Sécurité Sanitaire Animale des Aliments)            Thierry LAFON, Président du CRCAA            Jean-Claude AMICE, CNL</p> <p><b>Excusés :</b>            Sabine JEANDENAND, Directrice du SIBA            Delphine CATHALA, Directrice Départementale DDTM            Mélina ROTH, Directrice déléguée du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon            Philippe SALVAGNAC, Adjoint au chef de service Sécurité Sanitaire Animale des Aliments</p>		

Jean TOUZEAU accueille l'ensemble des participants, souhaite la bienvenue aux membres du conseil portuaire et procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance par manifester sa confiance

au SMPBA pour régler les difficultés dans la volonté de gérer les ports de façon coordonnée et concertée tel qu'il en a pris l'engagement.

Il tient toutefois à faire une mise au point en précisant qu'il tenait à réunir ce conseil portuaire maintenant et non le reporter après les fêtes. Il souhaite également qu'il se déroule dans un bon climat et que les actions se passent bien.

Il en profite pour rappeler le rôle du Conseil Portuaire en précisant que tous les membres sont invités. Toutes les demandes d'informations des membres peuvent être entendues.

Monsieur TOUZEAU propose ensuite à Cyril CLEMENT de dérouler l'ordre du jour.

## **I. Le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon et état des dossiers structurels en cours**

Cyril CLEMENT rappelle les objectifs du SMPBA depuis sa création il y a un an, en présentant quelques chiffres :

24 agents dont 13 SMPBA, 7 mises à disposition du Département de la Gironde, 1 mise à disposition mairie de Lanton, 3 mises à disposition d'Andernos), 7 conseils syndicaux, 91 délibérations, transferts complets réalisés des communes et du Département, 1 BP, 1 BS et deux décisions modificatives (dotations, transferts, conventions....)

- Les principaux chantiers en cours et les évolutions :
  - montée en puissance d'un conseil consultatif de 23 usagers sur tous les ports;
  - étude sur la sécurité avant les fêtes (réunion le 20 novembre à La Teste);
  - finalisation du règlement de gestion (réunion le 30 novembre à Audenge);
  - lancement de la rédaction du schéma d'aménagement portuaire;
  - bornage des AOT : déjà commencé
  - création des zones de mouillages (Andernos, Arès, Lanton) : dossiers officiels
  - légère évolution de l'organisation interne (départs, besoins, missions):

## **II. Le budget**

Tous les transferts ont été réalisés. L'investissement est supérieur à celui des autres années (déduction des financements du Département).

Monsieur TOUZEAU précise que globalement les ratios sont passés de 3 à 6.

<b><u>BUDGET 2018</u></b>	<b><u>Budgétisé</u></b>	<b><u>Réalisé</u></b>
<b>Recettes</b>		
Budget de fonctionnement	3 449 919,06 €	2 129 679,70 € (61,73 %)
Budget d'investissement	5 616 605,64 €	3 009 276,22 € (53,58 %)
<b>Dépenses</b>		
Budget de fonctionnement	3 449 919,06 €	1 721 774,72 € (49,91 %)
Budget d'investissement	5 616 605,64 €	3 020 157,72 € (53,77 %)

## **III. Evolutions tarifaires**

### **Bilan 2018**

- Première année d'homogénéisation à l'échelle des 14 ports;
- Nouveaux outils de gestion portuaire (portail Alizée) et comptable ;
- Calendrier étalé sur 2018 (mise à jour des bases de données, souhaits des professionnels);
- Plan d'eau terminé (sauf renouvellements), terrestre en cours;
- Fin des redevances exceptionnelles perçues (au bénéfice des professionnels, par une baisse significative et/ou par la prise en compte intégrale de l'entretien des ouvrages);

- Taux de recouvrement très important;
- Vigilance suggérée aux usagers car « dynamisme » des paieries.

## 2019

### Avancement 2018:

(montants arrondis en TTC)

500k€ à facturer

⇒ Recettes conformes aux prévisions pendant la préfiguration.

	Plan d'eau	Terrestre	Remarque
ARES	9 220	39 214	
ANDERNOS	436 163	49 759	reste terrestre Ateliers
LANTON	357 700	22 686	
GUJAN	118 705	en Cours	
LA TESTE	281 939	27 666	reste terrestre La Teste Centre
<b>TOTAL</b>	<b>1 203 727</b>	<b>139 325</b>	<b>1 343 052</b>

### Physionomie l'an prochain (sous réserve du vote du Conseil Syndical du 8 janvier 2019):

- Aucune augmentation (en revanche application complète notamment sur le plan d'eau pour les grandes unités avec équipements complets);
- Extension de la réduction de 30% pour les bateaux patrimoniaux à tous les ports compte tenu des frais d'entretien que génèrent ces derniers;
- Correction tarif de passage catégorie B et C;

### Calendrier:

Plan d'eau en avril-juin 2019; terrestre en juillet-septembre 2019;

## IV. Travaux et programmation

### ▪ Réalisés cette année:

Opérations en entretien maintenance: une cinquantaine sur 250 référencées pour un total de 60000 € environ dont:

- terrassements, entretien des ouvrages de protection,
- déconstruction du ponton d'accueil sous arrêté de péril
- retrait de barres d'amarrage dangereuses
- modification eau potable Fontainevieille
- dépannages adduction eau Cassy
- élagage
- ré enfouissement des corps morts...
- balisage identitaire Fontainevieille
- ...

### ▪ A venir:

- Entretien complet station pompage,
- Modification des emplacements plaisance Vieux Taussat,
- Rénovation écluse
- Gros entretien corps morts

- Travaux sur voiries,
- Programme sanitaire Fontainevieille,
- Balisage identitaire Cassy
- Evolution Robinville selon implantations éventuelles (quai? maline de production?...)

Madame LARRUE précise que les travaux de sécurité ont été priorités.

L'Amicale des Pêcheurs Lantonais remercie le SMPBA pour l'entretien de la station de pompage.

Monsieur LAFON demande une amélioration sur l'ergonomie dans l'aménagement du point de vidange (eaux noires eaux grises).

Monsieur TOUZEAU demande à l'assemblée quelle solution pratique pourrait-on mettre en place ? L'idée de condamner la vanne d'accès direct est proposée.

Monsieur RAMBLA demande la mise en place d'une solution pour la vidange. Monsieur TOUZEAU propose que ce point soit prioritaire.

Monsieur CLEMENT répond qu'il attend le retour de l'Agence de l'Eau (financement de l'aire de carénage d'Andernos) pour le projet de l'aire de carénage à Cassy.

Contrôle qualité du carburant à la station d'avitaillement : Madame LARRUE demande que soit affichée les contrôles pour rassurer les usagers. Monsieur CLEMENT ajoute qu'il faudrait interdire le stationnement devant la station.

Le site de Robinville (Cassy) devrait prochainement être géré par le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon.

Il est demandé que soit réparé le système de vidéo-surveillance.

#### **V. Le dragage :**

- En 2018:

- Quelques opérations d'entretien des ouvrages à Lanton;

A venir 2019:

- Programme à prévoir sur le port de Cassy à Lanton;

#### **VI. Gestion Portuaire – Règlement de gestion :**

##### Bilan police portuaire 2018:

- 32 mises en demeure légales, avant poursuites;
- 8 Saisines du TA par le SMPBA:
  - 6 requêtes sur le fond (3 condamnations, 2 délibérés, 1 instruction (CGV à la signature));
  - 2 référés (1 rejeté (pas d'urgence), 1 injonction de faire).
- 3 Saisines contre le SMPBA
  - 2 sur le fond (1 fin instruction et 1 désistement).
  - 1 référé contre de SMPBA, rejeté.
- 1 appel au Conseil d'Etat, rejeté.

##### Evolutions:

- Calage établi entre CTAOT/CCM (date, dossiers) mais CTAOT hors culture marine possibles;
- Document unique SMPBA/DDTM d'information aux professionnels sur les procédures AOT et AECM;

- Projet de règlement de gestion fera l'objet d'une relecture fin novembre, avant d'être proposé au vote des élus au prochain Conseil Syndical.

Le règlement de gestion:

- Synthèse des réglementations existantes (CG3P, code des transports, code rural...);
- Plan d'eau:
  - réaffirmation de la place plan d'eau comme personnelle, précaire, révocable, non cessible...
  - rappels sur les usages en terme de liste d'attente (chronologie);
  - priorité aux professionnels mais justificatifs selon les cas (exemple entreprises nautiques);
- Terrestre:
  - identification des ayants droits;
  - durées communément attribuées;
  - transmissions réalisées en tenant compte de la cession éventuelle de l'entreprise concernée,
  - ...

=> Dernière relecture du conseil consultatif le 30 novembre 2018.

**VII. Questions diverses :**

Monsieur TOUZEAU rappelle que le conseil portuaire est un outil qui permet le respect des compétences de chacun et que nous ne pouvons réussir que collectivement.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur TOUZEAU remercie l'ensemble des participants et pour la qualité des échanges, et lève la séance.

Le Président du Syndicat Mixte  
des Ports du Bassin d'Arcachon



Jean TOUZEAU

